

SELARL
Thierry LE FLOCH
Olivier BAILLON
Benjamin BICHAT
Huissiers de Justice Associés
Sophie VERNIMONT
Huissier de justice salariée



☎ 04 67 60 76 96
☎ 04 67 60 31 14

✉ AML34@huissier-justice.fr

Compte bancaire : Caisse des Dépôts
RIB: 40031 00001 0000169482U 13
IBAN: FR68 4003 1000 0100 0016 9482 U13
BIC: CDCGFRPPXXX
N°TVA Intracom. FR58 885 799 76

15 Passage Lonjon
CS 62180
34960 MONTPELLIER Cedex 2

S.A.S. HECTARE

75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
RN 113 - CS 30020 CEDEX
34741 VENDARGUES

PAYE	COMPTABILISE
LE	09-170
PAR	

Référence à rappeler
Affaire : HECTARE
CONSTAT APRES TRAVAUX TERRES DES GALLINES REDESSAN
Vos réfs :
V.N°TVA INTRACOM :
Nos réfs : C077635/ OB/ LR1

Signature de l'acte régularisé : PV DE CONSTAT
Signifié le : 29.08.2023



MONTPELLIER, le 29.08.2023

RELEVÉ DE FRAIS ET HONORAIRES

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, en retour, l'expédition de l'acte que vous m'avez demandé de régulariser dans cette affaire.

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de procéder au règlement de son coût à réception. Il m'est dû suivant détail ci-dessous :

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T.V.A.	Débours	T.T.C.
29.08.23	PV CONSTAT	407,67	81,53	4,20	493,40
	Total en Euros>>>	407,67	81,53	4,20	493,40

A déduire votre provision :

SOLDE RESTANT DU

493,40

que vous pourrez me faire parvenir selon le mode de paiement à votre convenance, en vous priant, lors du règlement, de bien vouloir indiquer les références portées en marge.

VOUS POUVEZ REGULARISER VOTRE FACTURE PAR CB OU PAR VIREMENT EN SUIVANT LES INDICATIONS DU PAIEMENT EN LIGNE SUR NOTRE SITE :

<http://www.scplbb-huissiers-montpellier.com>

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.



Membre d'une Association Agrée le règlement des honoraires par chèque est accepté.
CNIL « Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser aux personnes habilitées de l'étude. »



Redessan "Terre des Gallines"

SCP Vincent MOMBELLET – Eric VILLEFRANQUE

Huissiers de Justice Associés

PC - Maison Médicale

25 Avenue Jean Jaurès
BP 11055
30014 NIMES CEDEX 1

Tél : 04.66.67.29.17
Fax : 04.66.21.60.43
E-MAIL : mvhuissier@orange.fr

Iban : FR76 1660 7002 3408 1969 8725 861

PAYE	COMPTABILISE
LE 05/09/22	07.275
PAR ARCCA	
DE 311,20 €	

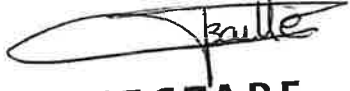
SAS HECTARE

30/08/2022

160 Avenue de la Bouvine

BON A PAYER

30900 NIMES


HECTARE
SAISON DURABLE
160 avenue de la Bouvine
30900 NIMES
04 66 64 06 60
SIREN 351 338 660

REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : HECTARE
c/ AFF PC REDESSAN -MAISON MEDICALE

Nos réfs : C015971/EV/

N° TVA FR89850527680
INTRACOM

Vos réfs : LOT LES GALLINES -REDESSAN MAISON
MEDICALE

V.N°TVA
INTRACOM

NIMES, le 04.07.2022

FACTURE N°7798

Veillez Trouver ci-joint , le second Original de l'acte que vous m'avez demandé de régulariser dans cette affaire.

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T	T.V.A.	Débours	T.T.C.
04.07.2022	PV CONSTAT	257,67	4	51,53	2,00	311,20

T	Taux T.V.A	Montant H.T.	Montant T.V.A.
0		2,00	
1	18,60		
2	20,60		
3	19,60		
4	20,00	257,67	51,53

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de procéder au règlement de son coût par retour.
Il m'est dû suivant détail ci-dessous :

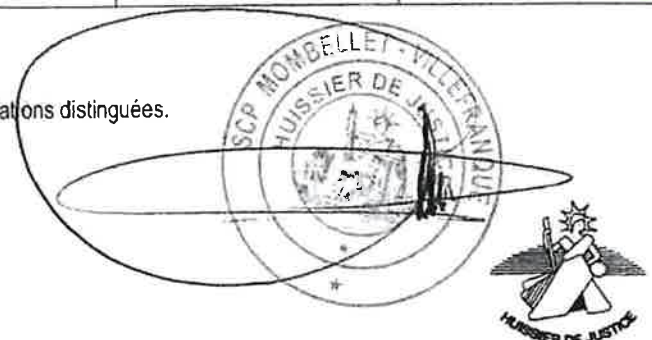
TOTAL TTC	ACOMPTES DU DEFENDEUR	ACOMPTES DU DEMANDEUR	NET A PAYER
311,20			311,20 ✓

Loi n°92-1442 du 31 Decembre
1992

"La présente facture est payable
comptant. Toute somme non
payée dans les 30 jours est
susceptible de porter intérêts à un
taux égal à une fois et demi le taux
de l'intérêt légal."

Dans l'attente de votre règlement.

Veillez agréer Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.



Membre d'une Association Agrée le règlement des honoraires par chèque est accepté.
Siret N° 850527680 00019

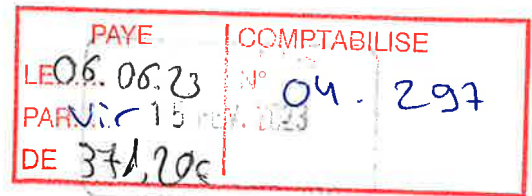
SCP Vincent MOMBELLET – Eric VILLEFRANQUE

Huissiers de Justice Associés

25 Avenue Jean Jaurès
BP 11055
30014 NIMES CEDEX 1

Tél : 04.66.67.29.17
Fax : 04.66.21.60.43
E-MAIL : mvvehuissier@orange.fr

Iban : FR76 1660 7002 3408 1969 8725 861



SAS HECTARE
GARD-VAUCLUSE
160 Avenue de la Bouvine

30900 NIMES

REDESSAN

"Terre des Gallines"

le 23/05/2023

Ben A PAYER



NIMES, le 14.02.2023

Elodie Boute

REFERENCE A RAPPELER :	
Affaire :	HECTARE
c/	REDESSAN -TERRES DES GALLINES-AFFICHAGE PA MODIFICATF
Nos réfs :	C016278/EV/

N° TVA
INTRACOM FR89850527680

Vos réfs : AFFICAHGE PA MODIFICATIF-REDESSAN TERRE DES GRILLONS

V.N°TVA
INTRACOM

FACTURE N°8414

Veuillez Trouver ci-joint ,le second Original de l'acte que vous m'avez demandé de régulariser dans cette affaire.

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T	T.V.A.	Débours	T.T.C.
14.02.2023	PV CONSTAT	307,67	4	61,53	2,00	371,20

T	Taux T.V.A	Montant H.T.	Montant T.V.A.
0		2,00	
1	18,60		
2	20,60		
3	19,60		
4	20,00	307,67	61,53

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de procéder au règlement de son coût par retour.
Il m'est dû suivant détail ci-dessous :

TOTAL TTC	ACOMPTE DU DEFENDEUR	ACOMPTE DU DEMANDEUR	NET A PAYER
371,20			371,20

Loi n°92-1442 du 31 Décembre
1992 :

"La présente facture est payable
comptant. Toute somme non
payée dans les 30 jours est
susceptible de porter intérêts à un
taux égal à une fois et demi le taux
de l'intérêt légal."

Dans l'attente de votre règlement.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.



Membre d'une Association Agrée le règlement des honoraires par chèque est accepté.
Siret N° 850527680 00019